

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 22 mars 2023

7. Position CM et décision CG sur le postulat PSN (H. Wingo) « Logements à prix modéré » (D. Bloch /A. Kurth)

Le Parti Socialiste neuvevillois demande au Conseil municipal d'étudier de manière plus ciblée les possibilités d'augmenter le nombre de logements à prix modéré, dans l'idée de rendre notre ville, où il fait bon vivre, plus accessible à des familles ayant plusieurs enfants ou un revenu limité.

L'augmentation du nombre de familles avec enfants représente un défi pour de nombreuses communes et doit s'intégrer dans un projet de cohésion sociale et intergénérationnelle, afin de contribuer à une bonne qualité de vie des habitants, sans impacter les finances municipales ou dépasser ses capacités d'investissement.

Mme H. Wingo signale quelques parcelles non construites du domaine communal, qui pourraient entrer en ligne de compte pour la construction d'appartements à loyer abordable.

Le Conseil municipal propose d'étudier, dans le cadre du plan d'aménagement local (PAL), les particularités des quelques parcelles non encore construites propriété de la Municipalité, afin de vérifier leurs réelles possibilités d'affectation éventuelle à une construction d'immeuble d'utilité publique.

Il propose l'acceptation de ce postulat par le Conseil général qui permettra d'évaluer la situation objectivement.

CONSEIL MUNICIPAL